

—COMMUNIQUÉ DE PRESSE—

1 600 salariés bretons ont changé de vie professionnelle avec Transitions Pro Bretagne en 2021

Rennes, le 21 janvier 2022

En 2021, Matthieu est devenu formateur, Amélie agent immobilier, Mickaël a créé son entreprise. Leur point commun ? **Transitions Pro Bretagne les a accompagnés dans leur projet de reconversion.** Depuis 2 ans, l'association permet aux salariés de se reconvertir par le financement de formation ou la démission-reconversion. Ces dispositifs sont proposés à tous les salariés bretons qui souhaitent changer de métier. **Leur nombre a d'ailleurs augmenté en 2021 : 1 600 bretons ont franchi le pas, soit + 42% de reconversions.**

Des salariés témoignent

Mathieu était peintre en bâtiment. Il est devenu formateur grâce au PTP : [lire son témoignage](#)

Amélie était responsable de service en prévention dans un organisme de sécurité sociale. Elle est devenue négociatrice en immobilier indépendante grâce au PTP : [lire son témoignage](#)

Mickaël travaillait dans la conduite de travaux en maçonnerie. Grâce au dispositif démission-reconversion, il a démissionné et a créé sa propre entreprise de maçonnerie. Aujourd'hui son entreprise emploie 4 personnes.

Damien était ingénieur en prévention des risques, il est devenu responsable performance dans magasin biocoop grâce au PTP : [lire son témoignage](#)



Une forte croissance des reconversions en 2021.

En 2021, Transitions Pro Bretagne a financé 852 formations pour des salariés bretons (+28% par rapport à 2020). Ce dispositif (le Projet de Transitions Professionnel ou PTP) s'adresse aux salariés du secteur privé qui veulent changer de métier. Il permet au salarié de s'absenter de son travail pour aller se former. La formation est prise en charge et le salaire est maintenu.

769 salariés ont quant à eux activé le dispositif **démission-reconversion (+62% par rapport à 2020)**. Ce dispositif permet aux salariés en CDI de démissionner pour créer une entreprise ou se former. La démission ouvre droit à l'indemnisation chômage sous certaines conditions et une demande doit être faite avec Transitions Pro.



Des reconversions vers des métiers qui recrutent

Conducteur routier, responsable d'entreprise agricole, développeur web ou encore aide-soignant ; voici les principaux métiers choisis par les salariés en reconversion. Il s'agit de métiers avec de nombreuses embauches en Bretagne. Transitions Pro répond ainsi aux besoins des entreprises bretonnes face à la pénurie de main d'œuvre.

A propos de Transitions Pro Bretagne

Avec la loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel, Transitions Pro Bretagne est le nouvel acteur référent des transitions professionnelles sur le territoire. La gouvernance de Transitions Pro est assurée par un conseil d'administration paritaire composé de représentations syndicales salariés et employeurs. En tant qu'organisme paritaire, Transitions Pro Bretagne garantit un traitement transparent et équitable aux salariés le sollicitant, il affiche l'ambition de devenir l'interlocuteur des salariés pour leur reconversion professionnelle en Bretagne.

Pour ce faire, Transitions Pro Bretagne gère plusieurs dispositifs :

- Le Projet de Transition Professionnelle permet le financement d'une formation pour les salariés qui souhaitent changer de métier.
- Le dispositif Démission-Reconversion permet à un salarié de démissionner afin de suivre une formation ou de créer son activité. Transitions Pro Bretagne atteste le caractère réel et sérieux du projet, ce qui permet à la personne de percevoir l'Allocation de Retour à l'Emploi après son inscription à Pôle emploi. Dans ce dispositif, le salarié doit préalablement avoir travaillé son projet avec un Conseiller en Evolution Professionnelle.
- Cléa : Transitions Pro assure l'organisation des jurys afin de délivrer cette certification portant sur un socle de compétences et de connaissances.

Transitions Pro Bretagne propose aux salariés des rendez-vous individuels et des ateliers collectifs en lien avec ces dispositifs.

Contacts presse

Transitions Pro Bretagne
Vincent BOURDIN – Responsable du Pôle Information Expertise
07 49 17 18 96 – vbourdin@transitionspro-bretagne.fr

*Les témoins acceptent d'être contactés par des journalistes.
Coordonnées disponibles sur demande.*